

L'ECHO DE L'HUIS



DECEMBRE 2004



Vœux de la Municipalité.

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil Municipal et les employés communaux se joignent à moi pour vous adresser, de tout cœur, nos vœux très sincères et chaleureux afin que 2005 vous apporte, à vos proches et vous-même, réussite et prospérité, santé et bonheur.

Nos pensées vont d'abord aux familles éprouvées par un deuil, à qui nous renouvelons nos condoléances et notre amical réconfort.

À ceux qu'éprouvent la maladie ou des séquelles d'accident, nous souhaitons qu'ils trouvent dans leur entourage l'indispensable soutien qui confortera leur courage pour un rétablissement rapide, complet et durable.

N'oublions pas, en ces jours de joie, ceux que les aléas de la vie ont conduit à la solitude, et, proches ou voisins, sachons leur témoigner simplement chaleur et amitié.

Enfin, pour notre Commune, en remerciant tous ceux qui au sein des associations et services œuvrent à son animation, nous souhaitons que la poursuite et la réussite des projets indispensables à la construction de son avenir, rassemblent, autour de la Municipalité, toutes les bonnes volontés et les énergies positives.

Joyeux Noël et Bonne année !

Le Maire.

Centenaire de M. Francisque Ducarre
3 novembre 1904 – 3 novembre 2004
Allocution de M. Gérard DEGLISE, Maire,
à la Mapa « Plein Soleil » le 2 novembre 2004

Cher Monsieur Francisque Ducarre,

Nous voici rassemblés auprès de vous, parents, compagnons, voisins, amis et municipalité pour fêter votre anniversaire, un anniversaire qui, cette année, revêt un caractère exceptionnel et devient un événement pour les gens qui vous entourent : votre centenaire !

Cher « Père Ducarre », permettez-moi de m'adresser ainsi à vous, avec tout le respect et l'affection que portent ces mots, d'abord parce que c'est ainsi que vous reconnaissent et parlent de vous vos concitoyens de Lhuis au nom desquels je m'exprime, mais aussi parce que vous êtes notre vaillant doyen et, un peu de ce fait, notre père à tous.

Lors de l'entretien que vous avez accordé à l'Echo de Lhuis, en décembre 2001, vous disiez à propos de ce titre de doyen de Lhuis : « Ce n'est pas de ma faute, si je suis encore là ! » et évoquant votre centenaire, vous ajoutiez en souriant : « Faut pas trop en demander ! ».

Et pourtant aujourd'hui, vous y voilà !

Vous avez traversé ce siècle, avec ses tourmentes : vous aviez 10 ans en 1914, 40 ans en 1944, en y construisant votre vie sur le fondement de quelques qualités essentielles parmi lesquelles je soulignerai :

- une grande simplicité naturelle doublée d'une large ouverture d'esprit au monde...

- un courage jamais démenti pour assumer vos responsabilités professionnelles comme pour faire face aux difficultés que la vie dresse sur le chemin de chacun...

- un attachement aussi profond, sincère, que discret à votre famille mais aussi à votre village, à votre pays de Lhuis...

Et c'est ainsi que vous avez, jour après jour, aux yeux de vos contemporains, forgé cette double image d'une personnalité attachante et respectée :

- celle du facteur, ce facteur qui, avec le courrier et le journal, apportait les nouvelles du pays, quelques commissions, et tissait, au fil de ses tournées, ce lien social après lequel nous courons vainement aujourd'hui.

- et celle aussi de l'homme de la terre, attaché à son terroir, fidèle à son pays, à ses traditions et sachant en conserver et transmettre la mémoire aux générations qui suivent.

Votre travail de postier sera évoqué par vos collègues de la Poste.

Je n'y insiste donc pas d'avantage si ce n'est pour souligner ce qu'il a eu d'exemplaire, en termes de simplicité, de présence et d'application quotidienne, de fidélité au service public de la Poste et au public que vous avez si bien servi tout au long de votre carrière.

Je voudrais par contre, m'attarder quelques instants auprès de l'homme que vous êtes et souligner, en en détaillant quelques facettes, cet attachement à votre pays natal, aux gens que vous avez côtoyés, et aux coutumes qui furent les leurs, les nôtres...

Cette passion du terroir, elle monte de racines familiales séculaires, famille de paysans modestes, pauvres certaines années, sachant se faire artisans pour compléter leurs revenus.

Vous avez appris d'eux, et vous avez pratiqué ce travail de la terre, et nous gardons en mémoire, votre silhouette droite, traversant Lhuis d'un pas alerte en poussant votre brouette, pour gagner votre jardin et votre vigne de Vérézel.

Vous avez aussi appris ces menus travaux artisanaux, et beaucoup conservent encore quelques paniers d'osier ou de noisetier, confectionnés par vos mains expertes, avec art et soin !

Enfin je n'oublierai point le patoisant que vous demeurez. Cette connaissance de notre patois bugiste vous a conduit à collaborer au travail de sauvegarde entrepris par votre presque conscrit, Louis Mehier qui vient de nous quitter, avec la rédaction de sa monographie du patois de Lhuis ainsi qu'aux recueils réalisés par le Groupement historique.

Cher Père Ducarre, au nom de tous vos compatriotes Lhuisards et Lhuisardes, je suis fier et bien plus encore heureux, de vous souhaiter un très bon anniversaire et de saluer avec enthousiasme et respect le centenaire que vous devenez.

Restez encore longtemps parmi nous, parmi ceux qui vous honorent et vous aiment.



HOMMAGE à M. Louis MEHIER

Au nom du Groupe Historique du Canton, je voudrais rendre un dernier hommage à Monsieur Louis MEHIER.

Bien qu'habitant Meximieux, dès son enfance il a pris contact avec la terre de Lhuis en venant régulièrement pendant les vacances d'été chez son oncle M. DUROCHAT à Ansolin.

Élève à l'école de Lhuis pendant l'année 1914/1915, puis à l'Institution Lamartine à Belley jusqu'en 1922, il s'est ensuite orienté vers l'enseignement des mathématiques. Et c'est de son passage comme enseignant à l'institution Saint-Pierre à Bourg que datent :

- ✓ son penchant pour la nature
- ✓ son initiation à la mycologie
- ✓ et son attrait pour la linguistique.

Esprit curieux, il a cependant atteint l'âge de la retraite pour s'orienter vers cette dernière ; ce qui l'a amené à étudier notre patois local et la toponymie du Bas-Bugey.

Souvenons nous de ses articles parus dans la revue « Le Bugey », de ses brochures écrites pour le Groupe Historique et de ses conférences données sur ces sujets.

Président d'Honneur de notre association depuis la création de cette dernière en 1988, il répondait toujours présent pour nous entretenir de sujets historiques, et, le souvenir que nous garderons de Monsieur Louis MEHIER,

c'est celui d'un puits de sciences qui savait toujours transmettre son savoir avec humour et modestie.



90^{ème} anniversaire de M. Louis MEHIER
avec Suzette ROUX.



2005.....CHANGEMENT DE PRESIDENCE

A l'issue de 9 années de présidence de l'Office de Tourisme, d'une part je me suis trouvé confronté à des difficultés pour assumer la disponibilité physique que requiert ce poste, d'autre part, j'ai tenu à appliquer à moi-même le (bon) principe suivant lequel il ne faut pas ignorer les années qui passent et s'accrocher à sa fonction, il faut au contraire laisser la place à de plus jeunes.

Après le vote du bureau, la présidence sera assumée à partir du 1^{er} janvier 2005 par Madame Madeleine OHANNESSIAN d'Innimont et Monsieur Paul MAURIN de Saint-Benoît devenant Président Délégué. Pour ma part, afin de ne pas rompre complètement les liens avec une association qui m'est chère et lui rendre encore des services, je resterai membre du bureau.

Je demande donc à tous de collaborer dans le meilleur esprit avec la nouvelle Présidence.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier chaleureusement tous les bénévoles qui m'ont aidé, à commencer par les membres du bureau et avec une mention spéciale pour Aliette Cathelin, collaboratrice particulièrement efficace.

Enfin, je n'oublie pas les deux communautés de communes et leurs présidents sans la confiance et l'aide desquels rien n'eût été possible.

Les points forts de 2004 ont été :

- La nouvelle foire de Lhuis dont le succès s'affirme et dont il faut perfectionner la formule
- L'Édition du « Guide des 16 Villages », 50 pages en couleurs consacrées au patrimoine naturel et au patrimoine historique et architectural de nos communes (en vente au prix de 3 €).
- Le décollage plus que satisfaisant de notre site Internet qui, certains mois, approche les 1000 connexions.
- Le succès toujours renouvelé de notre randonnée d'été.
- La fréquentation en hausse constante de notre bureau d'accueil (+ 52 % par rapport à 2000).
- La distribution à grande échelle de notre document d'appel : le Petit Guide du Pays de Lhuis et Izieu.
- Une campagne sur le site Internet « Rhône-Alpes Passions » pour le festival d'Izieu, l'Escale Haut Rhône et la randonnée pédestre.

Pour 2005, les principaux objectifs sont :

- Poursuivre des efforts déjà entrepris en matière de développement touristique, comme dans bien d'autres domaines, c'est la persévérance qui paie.
- La foire de Lhuis
- La participation à un ou plusieurs salons en collaboration avec les autres offices de tourisme du Bugey.
- La réédition du topo-guide de randonnée pédestre en visant le « zéro défaut » (avec un effort en parallèle pour le balisage sur le terrain : à ce propos, nous lutterons avec détermination contre le vandalisme).
- Probablement une émission France 3 en Mars ou Avril.
- La randonnée d'été au départ de Colomieu.
- Continuer à rechercher tous les moyens compatibles avec nos finances pour faire connaître le Pays de Lhuis et Izieu.

Toutes ces actions ne peuvent donner des résultats concrets que si nos possibilités d'hébergement : hôtels, gîtes, chambres d'hôtes, campings, améliorent leur offre en qualité et en quantité. Je souhaite que les professionnels qui vont bénéficier des mesures mises en œuvre par les pouvoirs publics les utilisent en ce sens.

Toute l'équipe de l'Office de Tourisme vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse année 2005.

**URGENT L'OFFICE de TOURISME RACHETE GAUFRIERS ANCIENS EN FONTE
AVEC PLAQUES DE RETOURNEMENT**



Cet été, les fleurs n'ont pas souffert de la sécheresse. Nous

aimerions varier notre fleurissement, mais l'on s'aperçoit que ce sont toujours les mêmes fleurs qui résistent le mieux (géraniums, œillets, bégonias....).

Merci à tous ceux qui nous aident dans l'embellissement de leur quartier en arrosant les fleurs.

Début Novembre, nous avons planté les bulbes (pour le Printemps) et des pensées qui resteront jusqu'aux beaux jours. Nous avons aussi palissé les rosiers (plantés en 2003) vers les fours .

La vente des tartes a connu un beau succès. Merci à tous les bénévoles qui nous aident dans nos manifestations et merci aussi à tous ceux qui se déplacent pour venir les acheter.

Notre prochaine manifestation sera une soirée Théâtre le 2 avril 2005 à 20h30, avec la troupe : « Les Tréteaux de Clodomir » qui nous présenteront une pièce comique.

La fin de l'Année approche L'Equipe de *FLORAL'HUIS* vous souhaite de bonnes fêtes.



Don du sang

LUNDI 27 DECEMBRE 2004

De 9H à 10H15

Salle polyvalente

LHUIS



SOU DES ECOLES DE LHUIS

L'Assemblée Générale a eu lieu le 24 Septembre 2004.

Les activités périscolaires prévues pour l'année 2004/2005 et financées par le Sou des Ecoles, sont les suivantes :

- sorties USEP (rencontres sportives entre des écoles de Briord, Groslée, Lhuis et St Benoit)

- poney pour les CP, CE1
- abonnement de chaque classe à une revue
- achat de matériel et de jeux éducatifs
- fête de Noël
- animations dans les classes ou à la salle polyvalente
- diverses sorties éducatives....

Les enfants ont commencé l'année en faisant du bon jus de pomme avec l'aide de 2 animateurs venus dans les classes pendant 2 jours le 30 septembre 'maternelle) et le 1^{er} octobre (primaire).

Une autre animation est d'ores et déjà prévue le 1^{er} avril sur la forêt pour les petits et sur les volcans pour les grands.

Une première rencontre USEP (Athlétisme) a eu lieu le 12 octobre à LHUIS pour le cycle 3 et à Briord pour les cycles 1 et 2. Le Sou des Ecoles a offert le goûter ainsi qu'une boisson aux enfants du cycle 3.

Pour mener à bien toutes ces activités, le Sou des Ecoles organise des manifestations.

Aux mois de novembre et décembre, les enfants de la classe de primaire ont été mis à contribution pour vendre les calendriers.

La prochaine manifestation sera le LOTO qui se déroulera le **Dimanche 9 Janvier 2005** à partir de 14 heures à la salle polyvalente de LHUIS. **Réservez votre après-midi!!**

Suivi d'une opération **boudin le 5 mars 2005.**

Plus tard, **le 14 mai, des tartes** vous régaleront.

Un petit remaniement du bureau qui se compose ainsi pour cette nouvelle année :

Président: L. BORDEL, Vice-Présidente: V. GIUNCHI, Trésorière: S. VAN GINKEL, Trésorière adjointe: C. FAGUET, Secrétaire: M.J. TRAINA, Secrétaire adjointe: C. CHALVIN, Membres: F. BARBUT, E. BEAUCAMP, C. BLANCHARD, D. BOITTE, M. BORDEL, N. BOURDON, H. COMEROT, T. MARTIN, I. NELLES, J.C. PARNASO, V. PERRIER, E. SUBIT, I. VAUDRAY.

Toute l'équipe du Sou des Ecoles de Lhuis vous souhaite un Joyeux Noël et une Bonne Année.



Le président
Laurent BORDEL

Pierres et Papiers

Cette association propose des ateliers de cuisine pour les enfants de 6 à 12 ans. Les ateliers sont animés par des bénévoles et ont lieu le mardi de 14h à 16h.

ASAM

L'Association Pierres et Papiers de Puy-saint-Genès organise des ateliers de cuisine pour les enfants de 6 à 12 ans.



Pour cette
réservation,
recommander
cette activité
par email.

Mercredi 14h-16h
jeudi 14h-16h

Des ateliers d'association pour les enfants de 6 à 12 ans. Les ateliers sont animés par des bénévoles et ont lieu le mardi de 14h à 16h.

ASAM et de l'association de la commune de Puy-saint-Genès. Les ateliers sont animés par des bénévoles et ont lieu le mardi de 14h à 16h.

2005



Créée en 1991, la Maison d'Accueil pour Personnes Agées (MAPA) héberge 65 résidents. Depuis 1994, une association loi 1901 «Automne» organise deux festivités annuelles : Loto et Portes ouvertes, pour collecter des fonds reversés intégralement à nos anciens par le biais d'animations diverses :

- * Ateliers de travaux manuels,
- * Ateliers de cuisine thérapeutique
- * Séances de cinéma,
- * Sorties au restaurant,
- * Anniversaires
- * Arbre de Noël
- * Fêtes Nationales et Civils etc.

Cette association regroupe des membres du personnel élus, leurs conjoints, des enfants de résidents et la Direction de la MAPA.

Cette année nous avons eu la joie de fêter deux centenaires :

Mme VIGNAT Magdeleine originaire de LYON et M. DUCARRE Henri originaire de LHUIS. Nous avons également fêté au sein du personnel de la MAPA une Catherinette Carole VUILLEROT.



Les membres de l'Association Automne ainsi que la direction et le personnel de la MAPA vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2005.



Pierres et Paysages du Pays de Lhuis

L'association Pierres et Paysages du Pays de Lhuis continue son action afin de parvenir à une prise de conscience de l'intérêt de l'architecture traditionnelle par ses habitants actuels ou futurs.

En proposant ses conseils, elle a pour but de préserver cette unité architecturale inséparable de ses sites.

Surtout « Pierres et Paysages » intervient dans toute la mesure du possible dans les cas d'urgence pour éviter des destructions précipitées de bâtiments anciens, ou les transformations inadaptées.

A son niveau local, l'association assume sur ses fonds propres un rôle d'intervention par des aides ou des prêts modestes, pour un nombre non négligeable de petites opérations adaptées au caractère des maisons bugistes, mais certains cas très intéressants de sauvetage restent malheureusement hors de sa portée financière.

Cependant, plusieurs maisons anciennes ont été restaurées dans le respect des caractéristiques traditionnelles par les propriétaires eux-mêmes, ce qui prouve l'intérêt que portent les habitants du Bugey à leur patrimoine.

Comme dans notre commune d'autres villages ont pris conscience de la valeur de leur habitat sachant qu'il peut être un élément de développement touristique et de qualité de vie pour leurs habitants.

Pour cette raison, il faudrait encore beaucoup d'attention lors des restaurations ou des constructions nouvelles, pour que certaines recommandations soient respectées (pente de toit, forme et couleur des tuiles des enduits etc...) particulièrement dans les périmètres sensibles ou protégés par des monuments classés.

Mais la sauvegarde n'est jamais totalement acquise et la vigilance de chacun nous est plus que jamais nécessaire pour poursuivre notre action.

Bien entendu l'Association donne ses conseils bénévolement et en accord avec Le Maire et le soutien du Conseiller Général.

L'association PPPL souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année.

GRUPE HISTORIQUE DU CANTON DE LHUIS

Des ustensiles de cuisine, des recettes, d'anciens menus, des barattes, du matériel de cave, une chaudière à « péria », des outils de charcutier ... et deux pôles d'attraction avec d'une part la reconstitution d'une cuisine 1900 et d'autre part le documentaire en patois retraçant la manière d'élever et de tuer le cochon ... c'est en ces termes que l'on peut illustrer l'événement 2004 du G.H.C.L.

Grâce à de nombreux prêts et au savoir-faire de nos « décorateurs » et de notre spécialiste de l'audio visuel, l'exposition « Saveurs d'autrefois » a connu un réel succès et nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont concouru à la réussite de cette manifestation.



Cuisine 1900 – Exposition Juillet 2004 à Lhuis

Pour l'année 2005, nos projets seront un peu plus diversifiés avec :

- Du 29 janvier au 06 mars à la bibliothèque de MONTAGNIEU une exposition sur les écoles de Montagnieu et de Seillonaz. Par rapport à l'expo de 2003, celle-ci sera enrichie de nouveaux prêts de photos de classe et de l'histoire des maisons d'école de Montagnieu et de Seillonaz.
- L'élaboration d'un document sur l'histoire du village de GROSLEE axée sur la vie des anciens au XIX° et au XX° (l'eau, le pont, l'électrification, le tramway, les commerces...)
- Une séance de projections sur des événements marquants de la vie des communes du canton : journée de communion avec le Père Tachon et passage du tramway à Groslée – processions de la Fête Dieu à Innimond – Fêtes à thèmes historiques à Lhuis – St. Vincent à Seillonaz – reportages sur les expositions du Groupe Historique ...

Ces divers projets pour 2005 nous laisseront du temps pour entamer des recherches en vue de l'exposition de 2006 qui aura pour thème « Les vieux métiers d'autrefois dans le canton de Lhuis ».

Au nom de tous les membres du G.H.C.L., je vous présente tous nos meilleurs vœux pour l'année 2005.

La Présidente : Hélène VILLE

TENNIS CLUB DE LHUIS

Le Tennis Club de Lhuis continue malgré un effectif toujours en baisse seulement 34 inscrits à la fin de la saison.

Mais cette année relève tout de même des points positifs, avec les montées dans les classements de 2 joueurs Pierre CONAND et Lilian BRUNIER classés 30/2.

Autres points positifs les stages d'été qui font le plein. L'année qui arrive on l'espère sera marquée par un engagement plus fort de la population pour notre sport, avec notamment la reprise de l'école de tennis début mars, 2 heures les samedis après-midi de 14 h à 16 h.
Contacter Fabien BUISSON
Tél : 04.74.39.84.38.

~~~~~

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LHUIS

La bibliothèque est ouverte à tous, les mercredis de 14 h à 17 h et les samedis de 10 h à 12 h.

Tous les 3 mois, lors du passage du bibliobus de la Bibliothèque départementale de l'Ain, la moitié du stock est renouvelée, soit 400 livres environ parmi les romans, documentaires, policiers imagiers et romans pour enfants, livres d'art et d'histoire, ainsi que des CD rom de jeux éducatifs.



Et toujours les matchs par équipes en mai.

En espérant vous voir sur nos courts, le bureau du Tennis Club de Lhuis vous souhaitent à tous et toutes une bonne et heureuse année.

Le Président,  
Fabien BUISSON



~~~~~

La cotisation annuelle est de 7 € par famille et par an. Le renouvellement sera fait à partir de janvier de chaque année.

Venez nombreux consulter et emprunter nos livres.

P.S. Fermeture pour les vacances de Noël le Mercredi 22 décembre à 17 h. Réouverture le mercredi 5 janvier à 14 h.

Le Comité d'organisation de la Bibliothèque :

- Claude BERNARD
- Jeanine DESPIERRE
- Noémie GUINCHI
- Eva et Zofia QUILLET
- Solange RIGAUD
- Daniel ROCHE
- Claude SAMOZINO
- Monique et Marie VEDEAU



CHORALE DES PAYS DE LHUIS

Notre rentrée, le mardi 7 septembre fut une fête : six sopranes vinrent se joindre à nous, ainsi que deux ténors et une basse, exactement les voix qui nous manquaient et que nous sommes si heureux d'accueillir.

Lorsque paraîtra ce bulletin, nous aurons chanté à Virieu le Grand, retrouvant d'autres chorales de l'Ain.

Puis à Bivier, afin d'animer par deux fois le Marché de Noël et enfin Invités par Mr le Maire, à l'église de Montagnieu, le dimanche 19 décembre.

Nous aimerions que nos voix réchauffent le cœur de tous les habitants du Canton et au delà, en leur souhaitant un Joyeux Noël et une heureuse Année.

La Présidente,
Mme de Livonnaire.



La vie du village.....



La foire de Lhuis

Les classes en 4



Et des quartiers.....



*Tartes de la St-Jean
au Conand*



Une pomme est amoureuse d'un citron, un jour la petite pomme entre en pleurant chez elle. Sa mère lui demande petite pomme qu'as-tu ? Je crois bien que je vais avoir des pépins, j'ai flirté avec le citron et il a eu un zeste déplacé

Un type entre chez le droguiste et demande de l'insecticide à boire. Mais pourquoi à boire ? parce que j'ai le cafard.

Pourquoi Louis et Claire sont-ils séparés ?

C'est parce que Louis ne voit plus claire, et que Claire à perdu l'ouïe.

Quels sont les os du crâne ? l'élève répond j'ai oublié leur nom, mais je suis certain de les avoir tous en tête.



LOTO

DU SOU DES ECOLES

DIMANCHE 9 JANVIER 2005
à partir de 14 heures



ASSOCIATION
 DÉPARTEMENTALE
 D'AIDE AUX PERSONNES
 DE L'AIN
ADAPA
 L'aide à domicile pour tous

Depuis 1959, l'ADAPA propose à toutes personnes en difficulté des services d'aide à la vie quotidienne.
 Plus de 800 professionnels s'efforcent de vous faciliter la vie au quotidien sur l'ensemble du département.

Selon votre lieu de résidence, nous vous proposons :

- > Service d'aide à domicile
- > Service de soins à domicile
- > Service de portage de repas
- > Service d'aiguillage de vie pour personnes handicapées de moins de 60 ans
- > Service mandataire d'employées de maison
- > Service de petits travaux (bricolage, jardinage...)

En collaboration avec différents partenaires :

- > Accueil familial pour personnes âgées
- > Accompagnement de fin de vie
- > Aide aux familles

- Agrément qualité
 - Dégrevement d'impôts
 - Conventions avec les caisses de retraite et le Conseil général pour l'Allocation personnalisée d'autonomie.

Le responsable vous reçoit sur rendez-vous ou se déplace à votre domicile. N'hésitez pas à le contacter.

Lucile INVERNON
 Maire - 01 680 LHUIS
 Téléphone : 04 74 39 83 46 - Télécopie : 04 74 39 85 28

Permanences :
 • au bureau, le mardi de 9 h 30 à 11 h 30
 • Brégnier-Cordon, Mairie, le 2^e mercredi de 10 h à 11 h, Tél. 04 79 87 21 15

L'Union Régionale des Associations de Retraités du 1^{er} et 2^e degrés en Bourgogne
 Tél. 04 74 45 61 70 - Courriel : ura@unionsra-bourgogne.com - www.unionsra-bourgogne.com
 ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE EN AIDE AUX ÉTIENNES ADAPA - SERVICE AUXILIAIRE DÉPARTEMENTAL EN AIDE AUX ÉTIENNES

LE RECENSEMENT MILITAIRE

Une démarche citoyenne

Dans le cadre des relations avec ses partenaires, les mairies de l'Ain, l'adjudant chef Philippe Toulouse, chef de la section d'administration pour le département de l'Ain du bureau du service national de Lyon, assisté de Ghislaine Bacconnier et Dominique Loucif, sont venus sur une invitation du maire de Lhuis, pour une réunion d'information sur le parcours citoyen. Quelques maires, des conseillers délégués à la défense du canton ainsi que les secrétaires de mairie du canton y assistaient.

L'adjudant chef, après avoir salué le groupe de travail a présenté le bureau de service national de Lyon avant de rentrer dans le vif du sujet à l'aide d'un montage Power Point.

A partir de 16 ans, tout jeune Français, garçon et fille, est tenu à se faire recenser, en règle générale, à la mairie de son domicile. Ainsi commence le parcours de citoyenneté notifié par la remise de l'attestation de recensement, qu'il lui faudra conserver : pièce officielle nécessaire pour s'inscrire plus tard à un examen ou à un concours soumis au contrôle de l'autorité publique : CAP, BEP, BAC,



permis de conduire, inscription sur les listes électorales. Le parcours citoyen a des obligations, en particulier la journée d'appel de préparation à la défense, la JAPD.

Cette journée est une occasion unique de contact avec la communauté militaire et la découverte de multiples métiers offerts par la défense. En fin de séance est remis à chaque jeune un certificat de participation ainsi qu'une attestation d'initiation aux premiers secours.

Ainsi, au fil de l'après-midi, les participants à cette réunion ont pu

découvrir le discours de l'adjudant-chef, par leurs questions et au moyen du CD Rom qui leur a été remis, la procédure à suivre pour le parcours de citoyenneté, le recensement, la JAPD. Leur ont été également remis les dépliants concernant les adresses utiles, les préparations militaires, les réserves, les engagements militaires ou les services civils de la Défense.

Les participants à cette séance étaient très satisfaits de cette réunion d'information.



CAF de l'Ain :

Des informations sur vos droits accessibles en permanence

Dans l'objectif de renforcer l'information des familles sur les Prestations Familiales et les différentes aides d'Action Sociale, la CAF de l'Ain met à votre disposition **deux services accessibles en permanence** permettant d'obtenir des informations générales mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers allocataires.

TELEPHONE 0 820 25 01 10 (0,118 € TTC par mn.)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations
 - pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement)
- **du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h sauf mardi matin**
 - pour contacter le technicien conseil assurant le traitement de votre dossier, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel

INTERNET www.ain.caf.fr

- pour connaître les conditions d'attribution des Prestations Familiales et des aides d'Action Sociale de votre CAF
- pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier
- pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile
- pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations
- pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.

N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF.



C'est la rentrée : les Bons Loisirs Jeunes arrivent !



Le dispositif BONS LOISIRS JEUNES (BLJ) de la CAF de l'Ain est destiné à favoriser la pratique d'activités par les adolescents de familles allocataires aux ressources modestes.

Comme chaque année, au début du mois de septembre, la CAF a envoyé automatiquement aux bénéficiaires un chéquier de 9 bons de 7 €, qu'ils peuvent utiliser pour régler leur inscription à des activités sportives, culturelles ou de loisirs.

LES NOUVEAUTES....

- Le dispositif concerne les 12-18 ans (et non plus seulement les 13-18 ans).
- Les associations sportives des collèges et lycées peuvent désormais accepter les BLJ.

Qui sont les bénéficiaires des BLJ ?

Tous les jeunes de 12 à 18 ans habitant dans l'Ain et bénéficiant des Bons Vacances de la CAF.

Pour la campagne 2004-2005, 14 519 jeunes bénéficient des BLJ.

Que peut-on régler avec les BLJ ?

Des participations à des activités sportives, culturelles, de loisirs (une adhésion, une cotisation, une licence, un stage, une sortie).

Quelle est la période d'utilisation des BLJ ?

Pour la saison 2004-2005, les BLJ peuvent être utilisés du 1^{er} septembre 2004 au 30 juin 2005.

Qui peut accepter les BLJ ?

Les associations à but non-lucratif et les services municipaux (ou intercommunaux) du département, organisant des activités sportives, culturelles et de loisirs.

Ces structures doivent avoir signé une convention avec la CAF.

Actuellement, 1 100 structures sont signataires de cette convention.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

La liste des associations acceptant les BLJ est disponible à l'accueil de votre Mairie et sur le site internet de la CAF de l'Ain : www.ain.caf.fr

- **rubrique** « Nos services et aides d'action sociale » - puis **choix** « en direction des jeunes ».

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- votre Mairie,
- les Points Information Jeunesse (à Bellegarde-sur-Valserine, Belley, Balignat, Bourg-en-Bresse, Châtillon-sur-Chalarnonne et Trévoux),
- les Centres Sociaux de la CAF (à Bellegarde-sur-Valserine, Bourg-en-Bresse et Oyonnax),
- le Service BLJ de la CAF (☎ 04 74 45 48 60).

Le mouvement Familles Rurales en chiffres

- ✓ 180 000 familles adhérentes (un million de ruraux)
- ✓ 3300 associations locales
- ✓ 88 fédérations départementales
- ✓ 18 fédérations régionales
- ✓ 20 000 salariés
- ✓ 45 000 bénévoles
- ✓ 2000 centres de loisirs
- ✓ 900 lieux d'accueil petite enfance (crèches, haltes-garderies...)
- ✓ 500 foyers de jeunes
- ✓ 300 clubs féminins
- ✓ 700 clubs aînés
- ✓ 130 permanences locales consommation
- ✓ 80 Relais Familles



Site internet Familles Rurales, fédération nationale : www.famillesrurales.org

Découvrir Familles Rurales



Les activités Familles Rurales à travers la France

Petite enfance

Crèches, haltes-garderies, garderies avant et après l'école, haltes-jeux...

Au total, ce sont 900 lieux d'accueil de la petite enfance sous l'enseigne «Familles Rurales».

Centres de loisirs, camps de vacances, séjours à l'étranger

Enfance

Les familles sont associées aux loisirs des enfants et des adolescents. Le projet éducatif est partagé conjointement entre les familles, les bénévoles et les professionnels.

Jeunesse

Donner le goût de l'initiative aux jeunes

Au sein des associations, des groupes de jeunes se forment autour de projets communs : musique, sports... Les objectifs poursuivis : prendre en charge et conduire des initiatives, participer à la vie de l'association.

Agir en complémentarité avec l'école

Ecole

Là encore, les familles se sont mobilisées et ont organisé le transport scolaire ou la restauration scolaire. Après l'école, des associations mettent en place de l'aide aux devoirs, à la lecture et à l'orientation.

Parentalité

Accompagner et écouter les parents

Des groupes de parents se réunissent et échangent sur leurs difficultés et leurs rôles de parents. Initiés par des bénévoles, animés par des professionnels, tous les thèmes de l'éducation sont évoqués.

Pour plus d'écoute Relais Familles

Dans les Relais Familles, des bénévoles et des salariés accueillent les familles. Le Relais Familles est le lieu privilégié de réunions de parents, d'écoute des familles, et de rencontre de jeunes.

On y trouve également des représentants des services publics et des centres d'information.

Vie quotidienne

Améliorer les conditions de vie quotidienne

Familles Rurales est une association de consommateurs agréée. Les associations Familles Rurales se mobilisent pour la présence des commerces, des écoles, des services publics, et pour la qualité du logement, des produits et les services. A ce titre, elle mène des actions d'information et de sensibilisation. Des permanences consommation sont à la disposition des adhérents et au service des familles pour leurs problèmes de vie quotidienne.

Maintenir des services et animations locales

Dans un esprit de convivialité, de nombreuses activités itinérantes voient le jour : festivals musicaux, ateliers de danse, théâtre, cinéma ou des ludothèques. Les activités multimédias prennent une part croissante dans ces animations.

Aînés et solidarité pour tous

Intergénération

Les animations Familles Rurales sont pensées dans un esprit d'intergénération : loisirs, culture, accompagnement scolaire... Familles Rurales a développé un large réseau d'aînés ménagers qui contribuent à maintenir dans leur lieu de vie les personnes âgées ou handicapées qui le souhaitent.

Ensemble pour aller vers l'autre

Créées il y a plus de 50 ans, les associations Familles Rurales regroupent des familles du milieu rural qui veulent créer des liens entre elles, s'entraider, défendre leurs intérêts, prendre des initiatives pour améliorer leur vie quotidienne.

Familles Rurales cherche à développer la solidarité plutôt que l'assistance, et à faire en sorte que les familles assurent la responsabilité des actions mises en place.

Familles Rurales a essaimé plus de 3000 associations dans les villages, les bourgs du milieu rural et maintenant dans des quartiers péri-urbains.

C'est au travers de leurs réalisations, crèches, haltes-garderies, aides à domicile, centres de loisirs... que vous pourrez rencontrer les responsables Familles Rurales près de chez vous.

Avec eux, vous pourrez certainement échanger des idées ou projets concernant votre vie quotidienne, voire des projets plus ambitieux : la porte est toujours ouverte !

Une association familiale, pourquoi ?

Une association familiale est essentiellement composée de familles qui se regroupent pour agir avec les hommes et les femmes qui choisissent de vivre en milieu rural et qui croient en son développement.



Comment ?

Une association familiale, c'est d'abord un lieu de débats et de propositions, pour les parents qui réfléchissent à l'éducation de leurs enfants.

Ce sont aussi des services répondant à leurs besoins : gardes d'enfants, prise en charge des personnes âgées, animations culturelles locales...

Choisir de faire vivre le milieu rural



Familles Rurales peut aussi se mobiliser pour le maintien des services publics : transports, télécommunications, permanences d'administrations ou présence de commerces de proximité quand cela est nécessaire.

Les associations locales proposent et organisent elles-mêmes des animations. Tout est prêt à faire ensemble : une animation théâtrale, des ateliers créatifs, un concert, un club de rollers...

Agir en porte-parole de l'intérêt des familles

Le Mouvement, par l'intermédiaire de ses fédérations départementales et de sa fédération nationale se fait l'écho des revendications familiales, sociales et de défense des consommateurs et de ses adhérents. A ce titre, elle interpelle les pouvoirs publics et avance des propositions innovantes. Actuellement, de grandes réflexions sont ouvertes sur la réforme de notre système social, sur les avancées et conséquences de la bioéthique. Les thèmes de consommation ne sont pas oubliés comme la sécurité alimentaire ou les nouveaux services bancaires...



Des exemples concrets

Les responsables Familles Rurales innovent et proposent aux familles ou aux personnes isolées des formules, des services qui les aident à mieux profiter de leur lieu de vie.

Des crèches itinérantes, des haltes-garderies, des ludobus, accueillent les enfants de plusieurs communes, créant ainsi des espaces conviviaux et des services de proximité.

Des mini bus desservent des communes rurales et permettent aux personnes âgées ou difficilement mobiles de faire leurs courses, de continuer à entretenir des liens avec leur entourage.



A partir du 1^{er} février 2005

La Tour de Lhuis devient...

L'Auberge de Lhuis

Gérant : Mr et Mme Roger TREMEAUX

PROCHAINEMENT A GROSLEE DEBUT 2005



UN BESOIN, UNE URGENCE, UN SERVICE



DECROCHEZ VOTRE TELEPHONE ET FAITES LE : 04 74 39 71 64

DEMANDEZ Monsieur Bruno DUJARDIN

NAISSANCES



- *Lyna FOURRIQUES*
- *Alban RAMEL*
- *Alyssa Margot CHAZAUD*
- *Yaëlle Hellen Manon BOUSQUET*

le 30 mai
le 3 août
le 25 septembre
le 3 novembre

MARIAGE

- *Patrick Roger Bernard BOUVIER et Sylvie DUCOLOMB*

le 1 mai



DECES

- *BONNARD Michelle Joséphine épouse ALBERT*
- *HENRY Louise Antoinette veuve GARIN*
- *DUPORT Magdeleine Juliette Marie veuve VIGNAT*
- *HAMBERT Thérèse Lucie Marie veuve GIROUD*
- *KOETSIER Catharina veuve VAN GINKEL*
- *CALENDRE Maxime Eugène*
- *MONTET Camille Marie Clémence veuve MERLIN*
- *BUISSON Paul Jérôme*
- *CATTIN Joséphine Elise veuve PICHON*
- *MEHIER Marie Victor Louis*
- *PETIT Emilienne*
- *COURTOIS Maurice Aimé*
- *ROBECHE Louise Jeannine veuve DAVID*
- *DUCRET Antoinette Marie Françoise veuve NARET*

le 4 janvier
le 22 janvier
le 25 janvier
le 23 avril
le 4 juin
le 5 juillet
le 20 août
le 14 septembre
le 28 septembre
le 30 septembre
le 8 octobre
le 11 octobre
le 29 octobre
le 7 novembre